

Mamirolle ACTU

N° 9 - Mai 2015

Les Communes forestières

La filière forêt-bois comtoise

En Franche-Comté, la forêt couvre la moitié de l'espace régional non urbanisé. C'est une forêt

majoritairement publique (54% publics et 46% privés - A l'échelle nationale : 28 % publics et 72 % privés) reconnue pour sa capacité à produire du bois d'œuvre de qualité.

Les chiffres clés de la forêt en Franche-Comté, 3^e région la plus boisée de France (source IFN) :

Taux de boisement :	44%
Surface forestière :	720 000 ha
Volume sur pied :	162 Mm ³ (60% feuillus – 40% résineux)
Volume moyen :	229 m ³ /ha (moyenne nationale : 157 m ³ /ha)
Accroissement biologique :	5 Mm ³ /an soit 7,5 m ³ /ha/an
Récolte annuelle :	3,5 Mm ³ /an
Capitalisation :	de l'ordre de 1,5 million de m ³ /an, principalement dans la petite forêt privée
Document de gestion durable :	deux tiers de la forêt

La ressource forestière est appelée à jouer un rôle plus important dans les décennies à venir (bois dans la construction et la rénovation, bois énergie, bois dans la chimie, bois dans les biocarburants). Ainsi, en Franche-Comté, la forêt peut être un levier de développement encore plus puissant pour les territoires comtois sans compromettre sa gestion durable.

La filière forêt-bois comtoise représente la 5^e filière industrielle de la région (3 000 entreprises pour 11 000 emplois). La ressource forestière contribue au développement économique endogène de la Franche-Comté (3^e région de France pour les volumes commercialisés – 3^e en nombre de scieries – 4^e en production de sciages) avec toutes les activités de la filière présentes en région en dehors de la papeterie. L'industrie du bois qui est implantée dans les massifs à proximité de la ressource, fixe des emplois dans l'espace rural.

La forêt communale en Franche-Comté

La surface totale de la forêt communale s'élève à 345 000 ha. Sur les 1 786 communes de Franche-Comté, 1 740 sont propriétaires d'une forêt, soit 97%.

En application du régime forestier, la quasi-totalité des forêts communales gérées par l'ONF dispose d'un document de gestion durable, l'aménagement. La mise en œuvre des aménagements permet de mobiliser 95 % de l'accroissement naturel en forêt communale (100 % en forêt domaniale). Chaque année, la forêt communale fournit la majeure partie (60 %) de la récolte en bois (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois de feu) mise sur le marché. Dans le feuillu, certaines scieries disent dépendre à 100 % de la récolte en forêt publique.

La récolte dans les forêts de Franche-Comté

Statut de la Forêt	Surface (en %)	Récolte (en %)	Conclusion
Privée	46	30	La forêt communale est le principal approvisionneur de la filière
Domaniale	6	10	
Communale	48	60	

Dans les aménagements, la forêt communale est orientée vers la production de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois-énergie dans le respect d'une gestion durable et multifonctionnelle : préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, pratique d'activités récréatives, fonctions sociales, stockage du carbone ... , ce que l'on nomme les aménités positives.

Sommaire

Les communes forestières – État civil – Conseil Municipal du 24/03/15 – Réduction des phytosanitaires, enjeu environnemental et de santé publique – Atelier Théâtre Enfants Ado FRAM – La médiathèque fait son cinéma à Mamirolle - 1^{ère} rencontre franco-américaine des écoles de tambour – Les bleuets, pourquoi, pour qui ? – l'ESM HANDBALL s'engage dans le développement durable – Résultats du loto pour « Le liseron » - Lycéens étrangers cherchent familles d'accueil – IRIS FLOR et SCpro' à Mamirolle – Bon anniversaire Mme Coppola.

Au niveau national, les forêts communales de Franche-Comté représentent plus de 25% de la récolte totale de bois en forêt des collectivités. Comme elles produisent des bois de qualité, **elles génèrent près du tiers des frais de garderie** qui s'élevaient au total à 23,9 M€ en 2013.

Pour les communes rurales de la Région, les revenus des ventes de bois représentent entre 30 et 70 % des recettes du budget communal ce qui leur permet de dégager de l'épargne disponible pour des investissements en forêt (travaux sylvicoles ou de desserte) mais aussi hors forêt pour des investissements communaux.

Le Réseau des Communes forestières de Franche-Comté a vocation à remplir 3 missions :

- représenter et défendre les communes propriétaires de forêt auprès des instances politiques, administratives et techniques ;
- former et informer les élus ;
- accompagner les territoires pour faire de forêt et de bois un axe de leur développement.

Le réseau des Communes forestières de Franche-

- des intercommunalités de projet (Pays/PNR avec leurs Communautés de communes et/ou d'agglomération) pour les sensibiliser à la place de la forêt dans leur dynamique territoriale (matière première des transformateurs, ressource pour une plus grande autonomie énergétique...) et pour accompagner les territoires volontaires dans l'engagement d'une stratégie de développement intégrant la forêt et le bois.
- Les collectivités départementales, la Région, l'État et ses services déconcentrés pour que la forêt en général et la forêt communale en particulier, trouvent toute leur place dans les documents portant des stratégies de développement.
- l'interprofession pour faire reconnaître le rôle clé du réseau des Communes forestières dans la compétitivité de la filière (marchés pluriannuels de prestation avec les entreprises de travaux forestiers, contrats d'approvisionnement avec les transformateurs régionaux).

Dominique Maillot

Trésorier de l'Union Régionale des Communes forestières

Le Réseau des Communes forestières de Franche Comté en chiffres : Sur les 1740 communes propriétaires d'une forêt, plus de la moitié est adhérente au Réseau. Au total, cela représente les 2/3 de la surface de la forêt communale.

	Doubs	Jura	Haute Saône	Territoire de Belfort	TOTAL
Communes propriétaires d'une forêt	586	519	534	101	1740
Communes adhérent au Réseau de Communes forestières (en nombre et en %)	311	246	301	51	909
	53 %	47 %	57 %	50 %	52 %
Surface totale de la forêt communale (en ha)	118 055	97 335	123 088	13 552	350 030
Surface des communes adhérent au Réseau des Communes Forestières (en ha et en %)	75 600	66 513	83 716	7 912	233 741
	64 %	68 %	68 %	58 %	67 %

Comté repose sur 4 associations départementales et une union régionale. Il conduit son action sur la base d'une feuille de route 2014-2020 proposant des actions conciliant « gestion durable de leur propriété forestière » et « contribution au développement territorial ». Pour les réaliser, il agit en direction :

- des communes pour que la gestion durable de leur forêt s'inscrive dans une sylviculture dynamique, leur permettant d'opérer une évolution de l'exploitation forestière, des modes et des procédures de ventes et d'optimiser leurs revenus forestiers.
- Ce travail repose sur une coordination forte des actions des Communes forestières et de l'ONF.

État civil

Naissances

- Le 03/04/15 : Paul ROUSSELOT-JOBARD

Décès

- Le 15/03/15 : Maria PIRES, veuve DO CARMO, née en 1927.
- Le 20/03/15 : Raymonde COLTEY, veuve CLAVIER, née en 1915.
- Le 25/03/15 : Jean-Louis BERNARD, né en 1948.

FINANCES

Le Conseil Municipal devait se prononcer, le 24/03/15, sur le compte administratif 2014 et sur le compte de gestion 2014 du budget Principal, des budgets annexes Assainissement, Forêt et Murs Nus. Ces dossiers ont été votés à l'unanimité. Pour tous les budgets un excédent est reporté sur les budgets correspondants de 2015.

Mais qu'est-ce qu'un compte administratif et un compte de gestion ?

Compte administratif

Le Maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- **rapproche les prévisions** ou autorisations inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres);
- **présente les résultats comptables** de l'exercice;
- **est soumis par le Maire**, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement.

Compte de gestion

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes). Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- **Une balance générale de tous les comptes** tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers);
- **le bilan comptable de la collectivité**, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la commune.

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du

trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

Le compte de gestion :

- **rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget** des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- **présente les résultats comptables** de l'exercice ;
- **est soumis par le Maire, pour approbation**, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.».

Pour le détail des chiffres, se reporter au compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2015, dans les panneaux municipaux ou sur le site de Mamirolle.

Budget Francas

Vote du budget prévisionnel « animation enfance-périscolaire 2015 » de 214 807 € dont participation communale de 83 406 €, subvention non déduite.

Participation pour le développement de l'enseignement musical au Syndicat du Plateau

- 115 €/élève + 0,15 €/habitant de Mamirolle

Tarif location sono portable (réservé aux particuliers du cercle 1 locataire Salle des Fêtes annexe) : 20 €

URBANISME

Décision de déclaration préalable

- SCI BCPP – POISSENOT Julien, 6 rue de l'École, pose 5 velux en toiture, accord tacite le 27/02/15.

Dépôt de Déclaration préalable

- GARDAVAUD Didier, 5 bis rue des Champs de la Pierre, prolongation toit pour couverture terrasse – AK 49
- JACQUEMIN Loïc, 7 rue des Essarts, création ouverture avec porte-fenêtre en façade nord.
- LE TALLEC Yves, 1 rue des Champs Grosbois, construction abri de jardin et abri de voiture

Demande CU d'information

- M° CALLIER Raphaël, section AH 197, 45 rue de la gare

Demande CU opérationnel

- ADAM Jean-Charles, section AE 12, 8 ch. des prairies

Déclaration d'intention d'aliéner

- M° MARCONOT, section AI 67, 1 rue de l'École, refus de préempter
- M° CALLIER, section AK 98, rue des 4 vents, refus de préempter

DIVERS

- Analyses METOX AOX par Gaz et Eaux : 1 139,50 €
- Demande autorisation par Sté GEN'IATEST pour une installation de transit bovins sur La Chevillotte : ouverture d'une enquête publique du 16/04/15 au 21/05/15.
- Participation de la commune au Syndicat du Plateau pour 2015 : 18 367,94 €.

Réduction des phytosanitaires, un enjeu environnemental et de santé publique

➤ Contexte

L'emploi de pesticides et d'herbicides dans le cadre de l'entretien et du fleurissement des espaces communaux et privés implique un certain nombre d'enjeux. Tout d'abord des enjeux environnementaux, par le transfert et la diffusion de ces produits dans les milieux, dans les cours d'eaux, les ressources souterraines, dans l'air et les sols, avec des effets néfastes pour la biodiversité. Mais aussi des enjeux sanitaires, par l'exposition directe des utilisateurs et de la population lors de l'application de pesticides. Également par l'exposition indirecte liée à la présence de ces substances dans l'eau, dans l'air et dans l'alimentation.

Rappel : L'OMS a très récemment classé le glyphosate (composant de nombreux herbicides) comme cancérigène probable !

Le saviez-vous ?

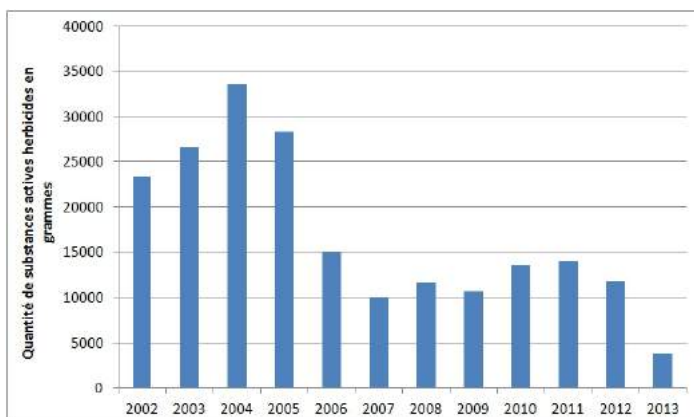
Selon le seuil réglementaire de potabilité d'une eau destinée à la consommation humaine, il suffit d'**1 gramme** d'une molécule pesticide pour **rendre impropre à la consommation 10 000 000 litres d'eau** (soit l'équivalent de 80 années de consommation d'un ménage) !

Exemple : un petit pulvérisateur de 5 litres, pour désherber sa terrasse ou ses allées, peut contenir jusqu'à 60 grammes de molécules pesticides. Faites le calcul...

Comme nous sommes conscients de l'importance de cette problématique et qu'il ne suffit plus de se retrancher derrière l'argument que « *d'autres applicateurs de pesticides sont également en cause dans les contaminations observées* », des démarches doivent être engagées par chacun d'entre nous.

➤ La démarche mise en œuvre à Mamirolle

La commune de MAMIROLLE, par l'intermédiaire de ses services techniques accompagnés par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté), s'est engagée depuis 2005 dans une démarche de réduction de l'emploi des pesticides et notamment des herbicides pour l'entretien de ses espaces. Cette démarche lui a permis d'anticiper la **loi Labbé du 6 février 2014** visant à **interdire les pesticides dans les espaces verts et les jardins dès 2020** !



Évolution de l'utilisation des produits par les services techniques de Mamirolle.

➤ Tous concernés !

Cette même loi Labbé s'appliquera également pour les particuliers, c'est pourquoi nous devons tous nous y préparer et à l'instar de notre commune, nous devons nous affranchir de cet emploi de pesticides.



➤ Un grand nombre de solutions

Désherbage des massifs

Pour les massifs : la binette, la pioche ou l'arrachage manuel sont toujours efficaces ! Et si vous voulez gagner du temps, pensez aux paillages et aux plantes couvre-sol.

Les paillages organiques (écorces, feutres végétaux...) apportent progressivement de la matière organique dans le sol en se décomposant, et permettent de conserver l'humidité du sol en évitant l'évaporation. Enfin, ils limitent le développement des mauvaises herbes.



Les plantes «couvre-sol» concurrencent les mauvaises herbes. Les espèces de plantes couvre-sols choisies doivent être adaptées à l'endroit traité, former un couvert végétal dense et ne pas nécessiter beaucoup d'entretien (exemples : alchémille, lamier, petite pervenche, pachysandre...).

Désherbage des allées et des terrasses

En balayant régulièrement les surfaces minérales en dur (pavés, goudron, béton), vous supprimez tout ce qui peut permettre à une mauvaise herbe de se développer : graine, matière organique, humidité...



Vous pouvez aussi mettre en œuvre le désherbage thermique soit à l'aide d'appareil à gaz, soit à l'aide d'eau chaude. L'objectif est de provoquer un choc thermique sur les plantes conduisant à l'éclatement des cellules des feuilles, ce qui entraîne leur destruction. Si vous avez de petites surfaces, un simple chalumeau de bricolage ou une casserole d'eau chaude sont efficaces. Mieux encore, prenez l'eau de cuisson des pâtes ou des patates : **l'amidon est un anti-germinatif naturel et pas cher !**

Dans le cas de surfaces plus importantes, des appareils de désherbage spécifiques existent. Ces techniques sont efficaces surtout sur les jeunes plantes !

Désherbage des pelouses et gazons

Pour freiner le développement des dicotylédones dans votre gazon, ne tondez pas trop à ras (pas moins de 7 cm de haut), ré-engazonnez systématiquement en cas de dégarnissage de la pelouse et n'oubliez pas d'aérer le sol à l'aide d'un scarificateur ou de semelles d'aération.

Et n'oubliez pas : « ce n'est pas parce que quelques plantes verdissent nos espaces, que c'est moins propre... C'est tout le contraire... »

Alexandre BENOIT-GONIN – Comité consultatif environnement
Xavier RENAUD – FREDON Franche-Comté

Atelier Théâtre enfants-ados FRAM

Samedi 30 mai à 20 h, salle des fêtes, l'atelier théâtre vous propose son spectacle de fin d'année, sous la direction de Nicole Rivier, leur professeure. Cette soirée est le point d'orgue pour la jeune troupe : trac fou, applaudissements par la famille, les amis, les voisins... Venez nombreux pour les encourager.

En septembre, pensez à inscrire vos enfants à l'atelier Théâtre, source de développement personnel et de créativité... sans oublier le plaisir de jouer la comédie !



Annie Huot

La médiathèque fait son cinéma à Mamirolle

La cour de Babel

Documentaire de Julie Bertuccelli, 2014, 1h29.

Ils viennent d'arriver en France. Ils sont Irlandais, Serbes, Brésiliens, Tunisiens, Chinois ou Sénégalais... Pendant un an, Julie Bertuccelli a filmé les échanges, les conflits et les joies de ce groupe de collégiens âgés de 11 à 15 ans, réunis dans une même classe d'accueil pour apprendre le français. Dans ce petit théâtre du monde s'expriment l'innocence, l'énergie et les contradictions de ces adolescents qui, animés par le même désir de changer de vie, remettent en cause beaucoup d'idées reçues sur la jeunesse et l'intégration et nous font espérer en l'avenir...

Mercredi 27 mai à 20h30 - Salle des fêtes. Projection suivie d'un débat avec Marie-Claire Simonin, intervenante en classe multiculturelle à Planoise et qui fait partie du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du voyage) et du verre de l'amitié offert par les bénévoles de « Ma Bulle », bibliothèque municipale.

1^{ère} Rencontre franco-américaine des écoles de tambour

L'école de musique du Plateau a accueilli le 28 février 2015 une délégation de spécialistes de la caisse américaine traditionnelle, dont le maître de l'instrument Mark Reilly, membre du régiment des Old Guards, escorte du Président des États Unis.

De passage en Europe, entre carnaval de Bâle et rencontres avec les écoles allemandes et



Photo : Emmanuel Eme

hollandaises de caisse traditionnelle, Mark Reilly, « leader snare » des "Old Guard Fife and Drum Corps", a accepté l'invitation conjointe de l'école de musique du Plateau et de la Fédération Internationale de l'École Française du Tambour (FIEFT), pour concrétiser ainsi la 1^{ère} rencontre franco-américaine.



La matinée, une conférence en présence du Président de la FIEFT Yvon Roussel, venu de Bretagne et du musicologue lyonnais Olivier Mollon, spécialiste de l'instrument, a permis à chaque pays de présenter, puis d'échanger quant à l'histoire, aux techniques, aux factures instrumentales spécifiques au tambour.

L'après-midi, nos hôtes américains ont offert une « master class » publique, agrémentée de nombreuses démonstrations impressionnantes. Ajoutons que Peter Vulperhorst, percussionniste hollandais, a fait le déplacement pour participer à cette journée exceptionnelle aux côtés de son ami Mark Reilly.

Non sans une certaine fierté, notre Plateau et son école ont ainsi largement contribué à la réalisation de ce projet ambitieux, pour offrir à la population de notre secteur géographique une animation percussive de haut vol ! L'idée étant, à terme, d'organiser en France un grand symposium international autour du tambour avec des représentants américains, suisses, allemands, italiens, belges, hollandais...

Nos plus vifs remerciements aux élus régionaux, départementaux et communaux, aux artisans français Resta-Jay et Pottiez, aux familles, aux professeurs, aux bénévoles et élèves de l'école de musique qui ont largement contribué à la réussite de cette rencontre.

Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=H47TTT5WeWs>

Arnaud Loichot, École de Musique Plateau

Les bleuets, pourquoi ? Pour qui ?

Les « bleuets » étaient le surnom que les poilus donnaient aux nouveaux soldats arrivant avec leur uniforme d'un bleu horizon encore immaculé. C'est en 1925 que l'appellation devient un insigne, à l'initiative de deux infirmières qui veulent aider les mutilés de la 1^{ère} guerre mondiale et organisent un atelier pour les pensionnaires des Invalides, dans lequel ils confectionnent des bleuets en tissu destinés à être vendus pour subvenir à leurs besoins. Le bleuet devient alors un symbole de la réinsertion par le travail. Actuellement, ils sont confectionnés dans les ESAT par des personnes en situations de handicap. L'Œuvre Nationale du Bleuet de France organise les 11 novembre et 8 mai une collecte à travers toute la France au profit des blessés de guerre, anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation et victimes civiles d'attentats ainsi que pour des projets mémoriaux.



ESM Handball s'engage dans le développement durable

Poursuivant son rôle éducatif, l'Entente Saône-Mamirolle de handball a décidé de dépasser les limites du cadre sportif pour relayer, jusque dans les gymnases, les actions en faveur de l'environnement que les adhérents pratiquent à domicile.

Du fait de son activité sportive et des événements que le club organise au cours d'une année, ce sont environ **1340 bouteilles plastiques et 9000 gobelets jetables** qui finissent dans les bacs à déchets recyclables ou non... De plus, une quantité non négligeable d'eau potable issue de bouteilles entamées durant les matchs finit dans l'évier.

Face à ce constat, les dirigeants du club, à partir du travail d'un stagiaire en BPJEPS, ont décidé d'engager le club dans une démarche visant à réduire l'utilisation de gobelets jetables et de bouteilles d'eau en plastique. Ainsi, avec le soutien logistique du SYBERT et de la CAGB, les communes de Saône et Mamirolle ont pu mettre en place des bacs permettant de faciliter le « bon tri » dans les gymnases. Et, grâce au soutien financier des municipalités de Saône, de Mamirolle et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue, le club va faire l'acquisition de **3 000 gobelets réutilisables et de 350 gourdes personnalisées**. Ces équipements, d'un genre nouveau pour le club, seront mis à disposition des 20 équipes dès la saison prochaine et seront entretenus comme les jeux de maillots, c'est-à-dire à tour de rôle par les joueurs.

En outre, un certain nombre de ces gobelets pourront être mis à disposition des municipalités ou d'autres associations pour certaines de leurs manifestations.

Cette démarche vise donc à la fois à mieux trier les déchets et **surtout à en réduire les volumes** produits chaque année par le club.

Cette réduction aura un effet direct sur la réduction des coûts pour les collectivités. L'eau du réseau sera privilégiée pour remplacer l'eau en bouteilles.

Cette action n'est qu'une étape dans le cheminement en faveur du développement durable ; d'autres actions pourront se mettre en place au fil du temps.

**LE HANDBALL,
ÉCOLE DE LA VIE,
L'ÉCOLOGIE AUSSI**



Régis Renaude,

Réf. Développement durable ESM Handball

Résultats du loto du 04/04/15

La soirée du loto du 4 avril 2015 a été organisée au profit de l'association franc-comtoise « **Le liseron** », association d'aide et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer et de leur famille. Plus de renseignements sur le site : <http://www.leliseron.com>

168 participants sont venus jouer dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les bénéfices de la soirée, soit **1433.13 €**, seront utilisés pour différentes actions en faveur des malades.

L'association et moi-même remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de cette manifestation : mairie, bénévoles, comité, vétérans, commerces locaux.

Rachel Savouret

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre d'Échanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.



Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football. Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements

CEI-Centre Échanges Internationaux

Bernard Emorine / Baume-les-Messieurs

09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14



Iris flor et SCPro' s'implantent à Mamirolle

Entreprise indépendante, la jardinerie Iris Flor, fondée en 1986 par la famille Girard à Tarcenay et reprise par Mme Stéphanie Schorsch en 2012, s'est s'implantée à Mamirolle, Zone du Noret. Elle a ouvert ses portes, avec le printemps, le 20 mars dernier.

Pourquoi venir à Mamirolle ?

A Tarcenay, nous avons acheté le fonds, mais nous étions locataires des murs. Et, mon mari et moi avons décidé de nous installer ensemble... professionnellement parlant. Les fleurs, les plantes et la vente, c'est ma partie. J'ai un CAP de fleuriste, un bac pro horticulture et légumes et un BTS technico commercial « végétaux d'ornements ». Mon époux, lui, est paysagiste de formation. Sa société SCPro' était basée à Nancray. ...Aussi avons-nous réuni nos deux activités sur un même lieu. Si nous avons choisi Mamirolle, c'est l'opportunité d'un terrain bien situé, accessible, avec une bonne visibilité et la possibilité d'une grande surface, ce qui est nécessaire pour une jardinerie et une société paysagère.

IRIS FLOR

La nouvelle jardinerie, c'est un bel espace de 500 m² dédié à tous ceux qui aiment les fleurs, le jardin et la décoration avec possibilité de conseils par des professionnels. Elle comprend :

- Une serre chaude, chauffage électrique au sol, pour les plantes d'intérieur, les fleurs coupées, les graines et un espace décoration, cadeaux, bibelots plus conséquent qu'à Tarcenay.
- Une serre froide pour les vivaces, les plants de légumes non traités, les engrais bio, les rosiers, les pots en terre, en plastique...
- Une pépinière extérieure pour les arbres, arbustes, haie de provenance locale et compost, terreau, paillage...

C'est également un espace répondant aux normes actuelles en matière d'accessibilité, de sécurité. Soucieux de l'environnement, ils ont pris soin de faire installer plusieurs cuves de récupération des eaux de pluie (des toits et parkings) pour l'arrosage des plantes.

IRIS FLOR, c'est une équipe de 4 fleuristes vendeurs-horticulteurs à votre service, plus une secrétaire (qui aura en charge la partie commande, devis, facturation) en commun avec SCPro'.



IRIS FLOR est affiliée à des services de livraison à domicile, tels Interflora, Flora Jet, « 1, 2, 3 fleurs » et propose également un service de livraison à domicile. Elle dispose également d'un magasin à Saône, avec 2 fleuristes.

Horaires d'ouverture

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le dimanche de 9h à 12h

Tél. Iris Flor : 03 81 86 72 35

SCPro'

Les locaux de la SCPro' sont situés à l'arrière de la jardinerie. La société dispose de 230 m² pour entreposer son matériel, ses outils et ses machines.

Christopher Schorsch, avec son équipe (deux professionnels et un apprenti), étudie et réalise des projets en matière d'aménagement paysager : maçonnerie paysagère, terrasse suspendue, aménagements décoratifs, bassins/piscine, portails/clôtures, plantations et engazonnements...

Plus de renseignements par tél. 06 68 05 34 21

Mail : scpro@orange.fr

ou sur le site : <http://scpro.fr>

FM

Bon anniversaire Mme Coppola

M. le Maire, Mme Bichet, Présidente du CCAS et M. Lethier, adjoint, sont venus chez vous... Non, chez Mme Coppola Michelle, dite Lina, pour lui fêter son anniversaire. 91 ans, cela n'est pas rien !

D'origine sicilienne, Mme Coppola est née en 1924 à Tunis. Elle y a épousé Vincent Coppola, artisan maçon.

C'est en 1957, qu'avec leurs 4 enfants :

Ernest, Georges, Gilda et Eugène, ils viendront s'établir à Besançon où naîtra

Bernard, le benjamin de la famille.

En 1971, à l'heure de la retraite, le couple s'installe à Mamirolle. Hélas, Madame perdra son époux en 2004. Heureusement, Mme Coppola est bien entourée par ses 5 enfants, ses 7 petits-enfants et bientôt ses 10 arrière-petits-enfants. Elle est toujours active et souriante. Peinture, couture, tricot, mots croisés sont ses loisirs préférés. Après quelques petits problèmes de santé, Mme Coppola est repartie d'un bon pied et a repris ses balades dans le village.

Très bon anniversaire Madame.



FS - FM

Agenda



Centre d'Animation de Mamirolle

Au gré d'une promenade dans le haut du village, M. Jean Duquet nous racontera l'histoire de certains sites qui ont marqué Mamirolle :

- La fontaine
- L'ancienne épicerie Bibine
- Le château
- La rue du moulin
- La chapelle Notre-Dame d'Ensiédien
- Et bien d'autres encore

Si Mamirolle m'était conté...

Samedi 9 mai 2015 à 14h30

Rendez-vous autour de la fontaine à colonne
Intersection entre haut de la rue de la gare et rue Pontalier

LA COUR DE BABEL
un film de Julie Bertucelli

La Médiathèque fait son cinéma
PRINTEMPS 2015

Projections de films documentaires et de courts métrages

- LES FOURGS • MAMIROLLE • NOVILLARS •
- ORCHAMPS-VENNES • POUILLEY-LES-VIGNES •
- VOUEAUCOURT •

Doubs Médiathèque Appartenance et le réseau des Bibliothèques de Doubs

- **08/05/15** Anciens combattants/ CMJJ/JSP/La Mancine
11h00 – Monument aux Morts – Commémoration Victoire 1945
- **09/05/15 – les oiseaux du printemps Visite guidée marais de Saône**
9h00-12h00 – Inscription préalable auprès du Syndicat Mixte Marais de Saône, tél. 03 81 55 48 75, syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr
- **09/05/15 – 9h00-11h00 – Visite du presbytère (pour tous).....Mairie**
- **09/05/15 – Si Mamirolle m'était conté.....Comité d'animation**
14h30 – Fontaine à colonne – Jean Duquet raconte le quartier – Pour tous
- **10/05/15 - Congrès départemental... Asso. FC Anciens Combattants**
9h00 - Congrès départemental
10h15 - Rassemblement porte-drapeaux
10h30 - Office religieux à Mamirolle
11h30 - Départ pour cérémonie Monument aux Morts avec Fanfare Saône
12H30 - Apéro offert par la municipalité, salle conviviale.
13h00 - Repas à la salle des fêtes
- **10/05/15 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
14h30 – Seniors filles A /Dole – Championnat National 3
- **15/05/15 Animation Relais Assistante Maternelle**
9h30-11h30 – Salle du périscolaire
- **16/05/15 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
15h00 – Filles B < 12 ans / Pontarlier / Quingey – Champ. Honneur départ.
18h00 – Filles < 16 ans / Val-de-Saône - Champ. promo régional
20h00 – Seniors Filles C / Saint-Vit - Champ. Honneur départ.
- **17/05/15 – Gymnase de Saône..... ESM Handball**
14h00 – Garçons < 14 ans / Luxeuil - Champ. Excellence Régional
16h00 – Seniors Garçons / Palente - Champ. Excellence Régional
- **23/05/15 – Lieux, faune, eau..... Visite guidée marais de Saône**
13h30-17h30 - Inscription préalable au Syndicat Mixte Marais de Saône
- **23/05/15 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
19h00 – Seniors Filles B / Pouilley-les-Vignes - Champ. Honneur départ.
21h00 – Seniors Garçons / Jura Sud – Champ. Excellence Régional
- **24/05/15 – Gymnase de Saône..... ESM Handball**
10h00 – Garçons < 14 ans / Belfort - Champ. Excellence Régional
14h00 – Filles < 18 ans / Belfort - Champ. honneur régional
- **27/05/15 – La cour de Babel..... Médiathèque Départ./Bibli.**
20h30 – Salle des Fêtes – Entrée gratuite.
- **29/05/15 – En plein chantier Ludothèque la Toupie**
9h00-11h30 – Salle du périscolaire
- **30/05/15 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
17h00 – Filles < 16 ans / Chaux-les-Prés - Champ. promo régional
19H00 – Seniors Filles / Valentigney - Champ. Honneur départ.
- **30/05/15 – Spectacle Atelier Théâtre Enfants-Ados FRAM**
20h00 – Salle des fêtes – Entrée gratuite
- **31/05/15 – Gymnase de Mamirolle ESM Handball**
14H30 – Filles < 18 ans / Bavans – Champ. honneur régional

Infos Mairie

Horaires

d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>



Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Équipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoïn
F. Le Barbenchon – S. Seyer
Correcteurs : N. Léchine – J. Duquet

